

30 ans d'action : des faits majeurs

- **1981** Dans le rapport qu'il remet à Pierre Mauroy, Premier ministre, Bertrand Schwartz propose la création de missions locales.
- **1982** 61 missions locales sont créées, à titre expérimental, dans les territoires où l'on trouve le plus de jeunes sans formation ni qualification.
- **1983** La délégation interministérielle à l'insertion des jeunes en difficulté est mise en place par décret pour animer le réseau des missions locales.
- **1984** Bertrand Schwartz lance l'opération Nouvelles qualifications qui va mobiliser en 4 ans 300 entreprises et 70 organismes de formation.
- **1985** En juin, les rencontres nationales de la Villette sont une première. 5 000 personnes y assistent. Le cap des 100 missions locales est franchi.
- **1986** Le gouvernement mobilise le réseau auprès des jeunes sur le marché de l'emploi et l'incite à élargir son activité à caractère social.
- **1987** À Troyes, le Premier ministre Jacques Chirac salue l'efficacité du travail accompli par les ML auprès des jeunes en situation difficile.
- **1988** Le gouvernement annonce son intention de développer les missions locales. Les 105 ML sont alors en contact avec 173 000 jeunes.
- **1989** Le pilotage du crédit formation individualisé (CFI) est confié aux missions locales. Une loi institue le conseil national des missions locales.
- **1990** 1^{res} Assises nationales des ML avec François Mitterrand. La charte des missions locales est adoptée. Le logiciel Parcours arrive.
- **1991** Les Carrefours pour l'emploi et la formation des jeunes renforcent la collaboration des acteurs du service public de l'emploi.
- **1992** Création du programme intensif de préparation active à la qualification et à l'emploi. Premiers programmes d'animation régionaux.
- **1993** Pour mettre en relation les jeunes avec l'entreprise, les réseaux de parrainage sont expérimentés par les ML dans cinq régions.
- **1994** Création des espaces jeunes, cadre de coopération entre les ML, l'ANPE et les conseils régionaux. Version 2 du logiciel Parcours.
- **1995** Le réseau se développe au rythme de 20 nouvelles missions locales par an. Réunion nationale des présidents et des directeurs de ML.
- **1996** 5 ministres signent l'accord-cadre pour le réseau public de l'insertion des jeunes qui va impulser de nombreuses initiatives des ML.
- **1997** Les carrefours d'action de progrès vont permettre le partage des démarches innovantes des ML, comme l'ouverture d'Internet aux jeunes.
- **1998** Les ML sont désignées comme pilotes et principaux opérateurs du programme TRACE (loi de lutte contre les exclusions).
- **1999** Des programmes d'animation dans 20 régions. 1 200 jeunes participent aux rencontres nationales nouveaux services-emplois jeunes.
- **2000** Le Protocole 2000, signé en présence de Lionel Jospin, engage l'État et les collectivités sur les missions de service public du réseau.
- **2001** Convention collective nationale pour les 7 000 salariés du réseau. Les ML partenaires de l'ANPE pour le programme d'action personnalisé.
- **2002** Le programme TRACE (150 000 bénéficiaires depuis sa création) renforcé par le 2^e programme de prévention et de lutte contre l'exclusion.
- **2003** Le nouveau CNML s'ouvre aux élus des régions, départements et communes. Le secrétariat général du CNML remplace la DIIJ.
- **2004** La loi de programmation de cohésion sociale renforce le soutien de l'État aux ML qui entrent dans le Code du travail.
- **2005** Parcours 3 déployé dans l'ensemble du réseau. Mise en œuvre du nouveau programme d'accompagnement des jeunes vers l'emploi.
- **2006** Pour l'accès à l'entreprise des jeunes peu ou pas qualifiés et bénéficiaires du CIVIS, le CNML signe avec dix grandes entreprises.
- **2007** La fondation Dexia Crédit local crée avec le CNML l'école de la citoyenneté. L'indicateur Jeunes demandeurs d'insertion est lancé.
- **2008** Le CNML fait 35 préconisations pour l'insertion des jeunes en ZUS et lance une consultation pour la coopération entre les ML et Pôle emploi.
- **2009** 20 acteurs économiques nationaux s'engagent pour l'insertion professionnelle. Nouveau rôle des ML : la prescription de contrats aidés.
- **2010** Protocole 2010 avec l'État et les collectivités territoriales. Accord cadre de partenariat renforcé entre Pôle emploi, l'État et le CNML.
- **2011** Les partenaires sociaux confient aux ML l'accompagnement vers l'emploi de 20 000 jeunes décrocheurs (ANI du 7 avril).
- **2012** Les ML en première ligne pour la prescription et le suivi de 150 000 jeunes en emplois d'avenir. À Lille, 30^e anniversaire des ML.
- **2013** Le nombre de jeunes accueillis par les 447 missions locales atteint le niveau historique de 1,45 million.

30 ANS D'ACTION
AVEC ET POUR LES JEUNES
REINVENTONS L'AVENIR !